



MODE D'EMPLOI 2022-2023

SOMMAIRE

I – LES ACTEUR·RICE·S DU DISPOSITIF.....3

- 1) Présentation
- 2) Les collèges partenaires
- 3) Les salles de cinéma partenaires

II – LA PROGRAMMATION.....4

- 1) Les films 2022-2023
- 2) Les festivals partenaires
 - a) *Le Festival Ciné Junior*
 - b) *Le Festival International de Films de Femmes de Créteil*

III – L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION.....6

- 1) Pour les élèves
 - a) *Les projections en salles de cinémas partenaires*
 - b) *Les interventions professionnelles en classe*
- 2) Pour les enseignant·e·s
 - a) *Les projections en salles de cinémas partenaires*
 - b) *La formation*
 - c) *L'espace privé sur Cinéma Public.org*
 - d) *Le Carnet de bord*

IV – INFORMATIONS PRATIQUES.....7

- 1) Tarifs
- 2) Transports
- 3) Contacts

I - LES ACTEUR·RICE·S DU DISPOSITIF

1) Présentation

Le dispositif national Collège au cinéma, initié en 1989 par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale propose aux collégien·ne·s de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées à leur intention dans des salles de cinéma. Ils se constituent ainsi la base d'une culture cinématographique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignant·e·s, les salles partenaires et les intervenant·es professionnel·le·s.

Collège au cinéma en Val-de-Marne est une initiative du Conseil départemental du Val-de-Marne qui finance sa mise en place à l'échelle de son territoire depuis 2002 et à laquelle la DRAC et le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée sont également associés. L'association Cinéma Public Val-de-Marne est en charge de sa coordination. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Inspection académique et la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du Rectorat de Créteil.

Le dispositif s'intègre dans les actions cinématographiques déjà en place dans le département et tout particulièrement au Festival Ciné Junior et au Festival International de Films de Femmes de Créteil (FIFF).

2) Les collèges partenaires

L'opération repose sur le **volontariat des chef·fe·s d'établissement et des équipes enseignantes** ; elle se déroule sur le temps scolaire et fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement (cf B.O. de l'Éducation nationale n°19 du 8 mai 2008 : « Dès la rentrée 2009, les projets d'écoles ou d'établissements, élaborés en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, devront tous intégrer un volet culturel concernant tous les élèves »). Les équipes pédagogiques veillent à établir des liens constructifs et réciproques entre le dispositif et les disciplines scolaires représentées, en évitant l'instrumentalisation de part et d'autre.

Un·e enseignant·e coordinateur·rice est désigné·e par chaque collège.

Il complète le dossier de candidature en collaboration avec ses collègues sur accord du·de la chef·fe d'établissement.

Tout au long de l'année, il·elle est l'interlocuteur·rice privilégié·e de la coordination et s'engage à lui transmettre les éléments utiles à la mise en œuvre du dispositif dans les délais nécessaires. Il·elle fait le relais des informations auprès de ses collègues et programme avec le cinéma partenaire les projections pour les classes inscrites.

Une **convention de partenariat** entre l'association Cinéma Public Val-de-Marne et chaque collège est adressée aux chef·fe·s d'établissement en début d'année scolaire. Elle engage le collège à participer à la totalité du projet et à en respecter les principes de fonctionnement. **Elle conditionne la participation au dispositif et doit impérativement être transmise** à la coordination avant le **1^{er} jour de formation des enseignant·e·s, date de lancement du projet.**

3) Les salles de cinéma partenaires

Les salles de cinéma du Val-de-Marne partenaires du dispositif proposent aux élèves et enseignant·e·s participant·e·s des conditions d'accueil et un accompagnement privilégiés. Lors de la confirmation de l'inscription par la coordination, un cinéma partenaire est désigné au collège pour une collaboration tout au long de l'année.

II - LA PROGRAMMATION

1) Les films 2022-2023

Cinq films jalonnent le parcours annuel des participant-e-s.

Le comité départemental de pilotage Collège au cinéma en Val-de-Marne choisit 3 films dans le catalogue national Collège au cinéma en écho à une thématique annuelle. Les 2 autres films sont issus de l'un des festivals partenaires.

« À l'aventure ! »

Les 3 films proposés nous donnent à voir des personnages dont le quotidien va être bousculé par des événements subis ou provoqués. Ils seront l'occasion pour eux-elles de faire preuve de ténacité et d'élargir leur horizon grâce à des rencontres hors du commun.

• Trimestre 1

Nausicaä de la Vallée du Vent de Hayao Miyazaki – de la 6^e à la 3^e

Animation / Japon / 1984 / 1h57/ VOSTF

Sur une Terre ravagée par la folie des hommes durant les « sept jours de feu », une poignée d'humains a réussi à survivre dans une vallée protégée par le vent. Ce peuple agricole est pourtant menacé par une forêt toxique où seuls survivent des insectes géants et mutants. La princesse Nausicaä, sensible à la nature et à l'écosystème, est la seule capable de communiquer avec eux...



Spartacus et Cassandra de Ioanis Nuguet – de la 6^e à la 3^e

Documentaire / France / 2015 / 1h21

Spartacus, jeune Rom de 13 ans et sa soeur Cassandra, 10 ans sont recueillis dans le chapiteau-squat de Camille, une drôle de fée trapéziste qui prend soin d'eux, leur offre un toit et leur montre le chemin de l'école. Mais le cœur des enfants est déchiré entre l'avenir qui s'offre à eux... Et leurs parents qui vivent encore dans la rue.



• Trimestre 2

2 films choisis par les enseignant·e·s au Festival Ciné Junior ou au FIFF en collaboration avec les festivals, les responsables des cinémas partenaires et la coordination du dispositif.

• Trimestre 3

Il Giovedì de Dino Risi – de la 6^e à la 3^e

Fiction / Italie / 2012 / 1h41 / VOSTF

Italie, dans les années 60. Dino, la quarantaine, qui vit séparé de son épouse depuis de longues années, profite d'un jeudi passé en compagnie de son jeune fils de 8 ans, Robertino, pour tenter de gagner son affection et retrouver son estime...



2) Les festivals partenaires

a) Le Festival Ciné Junior

festival
**cine
junior**

Il se déroule chaque année dans une vingtaine de salles de cinéma du Val-de-Marne avant les vacances scolaires de février. La 33^e édition aura lieu du 1 au 14 février 2023.

La manifestation, ambitieuse par sa programmation variée, par ses propositions pédagogiques autour des films et par ses rencontres, s'adresse à tous les publics, enfants, adolescent·e·s, familles...

Ciné Junior a pour objectif de permettre aux jeunes du département de **découvrir des films d'auteur·rice·s inédits français et étrangers**, et d'aider concrètement la diffusion des films pouvant participer à un véritable éveil artistique dès le plus jeune âge.

L'équipe du festival mène ainsi un **travail pédagogique approfondi** à travers l'**édition de dossiers pédagogiques** contenant les informations nécessaires à une approche cinématographique adaptée aux collégien·ne·s.

Ciné Junior est organisé par l'**Association Cinéma Public Val-de-Marne**, structure qui coordonne le dispositif «Collège au cinéma en Val-de-Marne».

Pour plus d'informations cinejunior.fr

b) Le Festival International de Films de Femmes de Créteil

**FILMS
DE
FEMMES**

L'association du Festival International de Films de Femmes (FIFF) organise depuis 44 ans à la Maison des Arts de Créteil, ce **festival annuel**, pour faire **découvrir les réalisatrices de tous les pays**. Attentif à la qualité du regard des femmes sur le monde, il célèbre toutes les travailleuses des films.

Toute l'année, le festival mène des actions d'éducation à l'image et proposera lors de sa 45^e édition (mars/avril 2023) des **journées «immersion»** pour accueillir les classes Collège au cinéma en Val-de-Marne (projections, ateliers, rencontres).

Pour plus d'informations filmsdefemmes.com

III – L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION

Films sélectionnés dans le catalogue national : des dossiers pour les enseignant·e·s et des fiches pour les élèves édités par le Centre National de la Cinématographie sont remis lors des séances de prévisionnage. Ces documents sont disponibles en version numérique sur le site transmettrelecinema.com où d'autres ressources sont également disponibles.

Un catalogue offrant des pistes de travail sur les films est également mis à disposition par le CNC.

Films sélectionnés dans les festivals : des fiches pédagogiques rédigées par des professionnel·le·s sur les longs métrages de la compétition et les ressources existantes sur les autres films proposés sont mises à disposition des enseignant·e·s et des élèves sur le site du festival.

1) Pour les élèves

a) Les projections en salles de cinémas partenaires

Les élèves découvrent en salle de cinéma les films de la programmation annuelle dans leur format d'origine. Ils bénéficient d'un accompagnement spécifique grâce au travail de médiation mené par l'équipe du cinéma (présentation d'avant-séance et jauge réduite).

b) Les interventions professionnelles en classe

Films sélectionnés dans le catalogue national : des professionnel·le·s du cinéma interviennent dans les classes pour aborder les films vus en salle sous l'angle de l'analyse ou de la pratique filmique. **L'ensemble des classes bénéficie d'au minimum 1 intervention de 2 heures consécutives en classe.** Une seconde intervention peut être organisée en fonction de la répartition établie par la coordination.

Films sélectionnés dans les festivals : des rencontres en salles avec des professionnel·le·s du cinéma et des équipes des films sont autant que possible organisées.

2) Pour les enseignant·e·s

a) Les projections en salles de cinémas partenaires

Les enseignant·e·s visionnent en salle de cinéma les films au programme (hors films des festivals) lors de séances de prévisionnage.

Des interventions par des professionnel·le·s ou un membre de l'équipe sont assurées à l'issue de chaque séance afin de transmettre aux enseignant·e·s des éléments pour aborder les films en classe auprès de leurs élèves.

Les films des festivals ne peuvent pas être visionnés à l'avance et sont choisis par les enseignant·e·s en fonction des propositions faites par leur cinéma partenaire, sur la base du synopsis et des indications qui leur sont transmises.

b) La formation

Dans le cadre du dispositif, il est demandé aux enseignant·e·s de préparer leurs élèves aux projections, de travailler sur les films et l'analyse filmique. Plusieurs journées de formation leur sont proposées via le Plan Académique de Formation (rubrique OUV, stage «Collège au cinéma en Val-de-Marne»). **Le planning précis vous sera communiqué en début d'année scolaire.**

c) L'espace privé sur Cinéma Public.org

Le site de l'association Cinéma Public Val-de-Marne propose un espace privé accessible aux enseignant·e·s inscrit·e·s au dispositif et permet la mise à disposition des informations pratiques et des ressources pédagogiques. Les identifiants sont transmis par la coordination.

d) Le Carnet de bord

Les enseignant·e·s remplissent un carnet de bord en ligne au fur et à mesure de leur parcours. Ce document de suivi permet l'évaluation précise du dispositif et l'élaboration d'un bilan qui donne lieu à une réunion organisée chaque année courant juin.

IV – INFORMATIONS PRATIQUES

Une présentation du dispositif aura lieu lors de la première journée de formation (la date vous sera précisée à la rentrée). Par ailleurs, une intervention en classe peut être organisée en début d'année scolaire sur demande par les enseignant·e·s afin d'être informé·e·s sur ses modalités de fonctionnement. **La coordinatrice reste disponible pour tout échange pendant l'année.**

1) Tarifs

Participation des élèves et /ou de l'établissement scolaire au tarif national :

2,50 €/film et /élève - Gratuité pour les accompagnateur·rice·s.

Les collèges s'acquittent directement des factures relatives aux entrées auprès de leur salle partenaire.

2) Transports

Si le cinéma partenaire n'est pas accessible à pied, les transports en commun doivent être privilégiés. L'association Cinéma Public Val-de-Marne, avec le soutien du Conseil Départemental du Val-de-Marne, peut organiser le transport des élèves par autocar pour les établissements qui ne disposent pas d'un transport en commun direct pour se rendre dans leur cinéma partenaire. **La demande est à effectuer par l'enseignant·e coordinateur·rice en début d'année scolaire auprès de la coordination.**

3) Contacts

Mathilde Pinçon

Association Cinéma Public Val-de-Marne

Coordinatrice du dispositif

actionseducatives@cinemapublic.org

01 42 26 03 14

Isabelle Bourdon

DAAC

Conseillère Cinéma et audiovisuel

Isabelle.bourdon@ac-créteil.fr

01 57 02 66 67

Catherine Kastler

Professeure relais

Pour accompagner le dispositif dans les établissements scolaires, le Rectorat de Créteil (DAAC) propose le soutien d'une professeure relais qui contribue à sa mise en œuvre en collaboration avec la coordination. Elle se tient à la disposition des enseignant·e·s pour toute question et/ou tout conseil (contact disponible via la coordination).